



Agriculture et changement climatique au cœur des négociations sur le climat de l'ONU

Résumé

L'agriculture est à la fois victime et responsable du changement climatique. Victime parce que la plupart des estimations indiquent que le changement climatique réduira probablement la productivité agricole, la stabilité de la production et les revenus dans certaines régions qui souffrent déjà d'un niveau élevé d'insécurité alimentaire. Responsable parce que l'agriculture est l'une des sources principales d'émissions de gaz à effet de serre (GES). En effet, l'agriculture est la première source d'émissions planétaires d'oxyde azoteux issues principalement des engrais chimiques, d'une source importante d'émissions de méthane issues principalement de la réduction du bétail, ainsi que d'une source considérable d'émissions de carbone issues des modifications de l'affectation des sols, principalement en raison de la déforestation, mais aussi de la dégradation de la tourbe, des feux de tourbe et de l'industrie alimentaire. Pourtant, l'agriculture peut apporter une partie de la solution au problème du changement climatique : le sol est doté d'un potentiel

technique considérable – bien qu'incertain – de stockage du carbone, notamment dans les pays en voie de développement¹

Ce Point Info a pour objectif :

- de clarifier les différents enjeux en matière d'agriculture, qui se sont confondus dans les négociations sur le climat.
- d'esquisser les grandes lignes de ce que l'on attend du texte résultant de ces négociations, en vertu de la Convention-Cadre sur les Changements Climatiques (CCNUCC), et d'évaluer l'utilité de cette piste, ainsi que la possibilité d'envisager d'autres orientations.

Convention sur le climat: questions clés

L'agriculture est un enjeu primordial abordé dans les forums internationaux, en particulier au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), en raison de son impact fondamental sur l'industrie alimentaire et les moyens de

subsistance. Pour de nombreux acteurs, un nouvel espace politique a émergé à mesure que s'annonçait l'agenda financier en matière de changement climatique. En effet, la Convention-Cadre des Nations unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) a créé de nouveaux fonds pour le climat.

Selon les personnes impliquées depuis longtemps dans les enjeux connexes au changement climatique, il est totalement injustifié de croire que les négociateurs ne se soucient pas de l'agricultureⁱⁱ. On oublie souvent que l'objectif principal de la CCNUCC, tel que le précise son article 2, concerne la production alimentaire:

«L'objectif ultime de la présente Convention [...] est de stabiliser [...] les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau qui empêche toute perturbation anthropique dangereuse du système climatique. Il conviendra d'atteindre ce niveau dans un délai suffisant pour que les écosystèmes puissent s'adapter naturellement aux changements climatiques [et] que la production alimentaire ne soit pas menacée.»

En outre, des évaluations successives par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) de l'ONU ont attiré l'attention sur les effets potentiels du changement climatique sur l'agriculture et sur le rôle que joue l'agriculture dans le changement climatique. Toutefois, cela ne signifie pas que l'agriculture se trouve – ou devrait se trouver – au cœur des négociations de la CCNUCC. Son rôle principal, en tant qu'élément de la série des traités de Rio de 1992, est de réduire les émissions de GES, plutôt que de parler des politiques agricoles. La Convention de Rio portait sur le rôle primordial des pays développés et la mise en œuvre de transferts financiers et technologiques, mais ces pays ont

jusqu'à présent manqué à leurs obligations de réaliser les réductions nécessaires et d'apporter les aides promises. Aujourd'hui, le problème est double: il est à la fois nécessaire de s'adapter au changement climatique, désormais inévitable, et de réduire plus radicalement les émissions pour éviter que le changement climatique ne devienne dangereux. Et – le monde ayant changé depuis Rio en raison de la croissance économique rapide des pays émergents – la réduction des émissions des GES dans les pays développés sera menacée si l'on ne favorise pas la participation des pays en voie de développement dans les décennies à venir.

Il convient de souligner que de nombreuses autres institutions de l'ONU s'occupent plus directement de la réduction de la pauvreté. La CCNUCC est un organe de négociation intergouvernemental et ne concerne pas les populations pauvres en tant que telles. La vulnérabilité est définie en termes de pays développés ou en voie de développement (annexes I et II) et de conditions physiques (article 4.8). Cela s'explique en partie par le fait que de nombreux grands pays à revenu moyen n'avaient pas encore émergé en 1992 et que les pays en voie de développement pouvaient être considérés comme un groupe de pays pauvres plus homogène. Les Pays les moins avancés (PMA) ont eu droit à une mention spéciale : ils ont, tout comme les Petits États insulaires en développement (PEID), davantage fait figure de cas particulier lors des négociations de la CCNUCC. Toutefois, les régions côtières vulnérables de la Chineⁱⁱⁱ comptent plusieurs millions de pauvres supplémentaires. Cette question est soulevée parce que plusieurs sujets controversés en matière d'agriculture concernent le rôle des petites exploitations agricoles, mais la réduction de la pauvreté n'est pas réellement au cœur des préoccupations de la CCNUCC. Des questions planétaires transversales reviennent maintenant à l'ordre

du jour autour de l'événement Rio+20 en 2012, axé sur l'économie verte dans le cadre du développement durable et de la réduction de la pauvreté.

Pour parvenir à un accord planétaire, depuis la Conférence des Parties (COP) à la Convention à Bali en 2007, les négociations de la CCNUCC se sont de plus en plus centrées sur l'axe financier. Des ressources sont nécessaires pour compenser les dommages causés par le changement climatique, pour soutenir des activités d'adaptation et aussi pour encourager et mettre en œuvre de nouvelles pistes de réduction des émissions de carbone dans tous les pays. De nouveaux mécanismes financiers ont été développés sous la houlette de la CCNUCC, notamment le Mécanisme de développement propre (MDP), axé sur la politique d'atténuation, où plusieurs méthodologies et projets approuvés dans le domaine de l'agriculture sont en cours. En termes d'adaptation au changement climatique, le nouveau Fonds d'adaptation est désormais opérationnel, un Fonds vert pour le climat est en cours de développement avec son comité de transition et des négociations intensives ont eu lieu ces cinq dernières années au sein de la CCNUCC, afin de mettre en place les mécanismes REDD et REDD+. L'agriculture étant un moteur majeur de la déforestation, de nombreux intervenants ont demandé des solutions intégrées qui alignent les politiques de développement agricole sur les principes de REDD+^{iv}.

L'agriculture et la CCNUCC

Les approches de la CCNUCC impliquant l'agriculture dans les émissions de gaz ont été définies en fonction des problèmes des pays développés, conformément aux obligations légales déjà mises en place jusqu'en 2012 pour réduire les émissions en vertu du Protocole

de Kyoto (PK). Un projet d'accord (portant essentiellement sur les pays développés) pour l'après 2012 a été mis au point. Il s'agit d'un texte se basant sur le train des négociations du PK, en vue de pouvoir intégrer l'agriculture et le carbone stocké dans le sol au MDP^v. Il a toujours été entendu, au sein du travail du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), que les sols contenaient des puits de carbone importants et que certaines pratiques agricoles ou forestières pourraient réduire les émissions instables et facilement perdues pendant la culture, voire augmenter le stockage. Toutefois, en raison des difficultés immenses que soulève l'évaluation de la masse de carbone et en raison de la nécessité de préserver l'intégrité environnementale, cette piste a été exclue lors des négociations avant Kyoto.

Compte tenu des résultats positifs de la mise en place d'un mécanisme financier pour la sylviculture et de l'explosion de l'intérêt pour le changement climatique avant Copenhague, les principales parties prenantes du milieu agricole mondial – telles que l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI) – ont commencé à mener des activités de sensibilisation en marge des réunions de la CCNUCC et à organiser des manifestations parallèles autour des négociations. Les groupes de pression notent des progrès quant aux projets en cours lors des manifestations parallèles à la COP de Cancun l'année dernière, au sein de REDD++ (Réduction des émissions dues au déboisement et à la dégradation forestière [REDD – Reducing Emissions from Deforestation and Degradation], incluant la conservation et l'amélioration des forêts incluses dans REDD+ et les aspects de l'affectation des sols dans REDD++) et aux Journées du développement agricole et rural

et de la forêt, ainsi qu'une attention portée aux projets de la base et bénévoles, et avec les méthodes correspondantes des normes pour la compensation volontaire du carbone (VCS – Voluntary Carbon Standard). Ces manifestations se déroulent toutefois en dehors des négociations formelles^{vi}. Les objectifs de la FAO et du GCRAI sont: mettre l'agriculture à l'ordre du jour de la CCNUCC, poursuivre les opportunités d'investissement dans le cadre du Fonds mondial pour le climat, motiver à la réduction des émissions et appeler à soutenir les changements technologiques, fournir des informations relatives à la vérification de la gestion des sols^{vii}. Certaines manifestations parallèles se chargent explicitement d'apporter des avantages financiers au secteur agricole et le volet d'atténuation reçoit énormément d'attention. Ces manifestations parallèles peuvent refléter la réalité du progrès, mais ne sont nullement liées aux négociations formelles. La CCNUCC étant confrontée à des blocages, il est déjà clair aujourd'hui que les groupes de pression recentrent maintenant leur attention sur le sommet Rio +20 de l'année prochaine.

L'agriculture est liée à quatre volets de la CCNUCC:

1. Texte coordonné du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention (AWG-LCA – Ad-hoc Working Group on Long-term Cooperative Action)

La principale réalisation de la sensibilisation en matière d'agriculture jusqu'à présent a été la compilation de projets de texte sur les approches agricoles sectorielles coopératives et les actions sectorielles spécifiques dans l'agriculture dans le volet AWG-LCA des négociations (CCNUCC/AWG-LCA/2009, p. 43)^{viii}. Celle-ci met en place un vaste programme de travail relevant de l'Organe Subsidaire de Conseil Scientifique et

Technologique (OSCST), couvrant les travaux sur les activités d'atténuation du secteur en vertu de l'article 4.1. Le préambule fait cependant référence à la recherche et au développement pour soutenir la productivité des systèmes de manière durable et à l'adaptation pour contribuer à la sécurité alimentaire et aux moyens de subsistance durables. Le texte reconnaît aussi les droits des petits exploitants et des agriculteurs marginaux, ainsi que des populations autochtones, mais il pourrait également y avoir un lien avec les dimensions commerciales. Toutefois, le programme de travail n'a pas encore été défini, puisque ce texte ne peut pas être appliqué depuis la COP de Cancun l'année dernière et les négociations de Bonn en juin 2011, en partie en raison de l'inquiétude quant aux liens potentiels avec les questions commerciales.

2. Le Mécanisme de développement propre (MDP)

Le MDP est actuellement le mécanisme clé permettant la vente de crédits aux gouvernements des pays développés générés par des projets d'atténuation dans les pays en voie de développement. Les premiers bénéficiaires n'ont pas été les pays du groupe des PMA, mais la Chine, l'Inde, le Brésil, le Mexique et la Corée, et la plupart des projets étaient de grands projets industriels concernant les émissions de HFC23 et de N2O. Au Mexique, par exemple, la moitié de tous les crédits du MDP profitent à l'élevage porcin, grâce à l'installation de dispositifs de réduction du méthane. En outre, les plantations de soja et d'huile de palme pour biocarburants et les plantations d'eucalyptus pour charbon de bois peuvent également en bénéficier. La séquestration du carbone dans les sols a été spécifiquement exclue du MDP en raison des grandes incertitudes quant à l'évaluation des quantités et à la vérification de la permanence des puits de carbone dans les

sols. Mais les parties intéressées ont accompli un effort important en vue de changer cette situation en promouvant l'agriculture au travers des technologies et de la croissance économique, comme la FAO et certains gouvernements. Certaines ONG s'inquiètent que les petits paysans ne puissent pas se permettre le même niveau de lobbying que les grandes entreprises agricoles et les plantations industrielles. Toutefois, des mesures sont mises actuellement en place pour assurer une aide technique en vue d'augmenter les capacités de l'Afrique et des PMA. De nombreux acteurs se souciant de la question africaine pensent que la création d'opportunités de valorisation du carbone intégrées aux systèmes d'affectation des sols et de sylviculture pourrait bénéficier aux pays qui produisent peu d'émissions, mais offrent en même temps des opportunités potentielles d'atténuation des gaz à effet de serre dans ce secteur^{ix}.

3. Mesures d'atténuation nationales appropriées (NAMA)

Les NAMA, volontaires et juridiquement non contraignantes, dépendent des instruments technologiques et financiers mis à disposition, du renforcement des capacités, ainsi que de la réalisation d'objectifs et de programmes ambitieux par les pays développés. Parmi les soumissions reçues par la CCNUCC en mars 2011 pour le registre des NAMA, environ 35 précisaient explicitement qu'elles prévoyaient d'adopter des mesures d'atténuation dans les secteurs agricole et forestier*. D'après une analyse de la FAO, les déclarations politiques au sujet des NAMA émises par les PMA se concentrent généralement sur les petites exploitations agricoles, tandis que celles du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) sont généralement axées

sur l'amélioration de la productivité et du rendement des petites exploitations agricoles^{xi}. La sylviculture a, quant à elle, craint que les NAMA ne contournent les rapports solides mis en place à travers REDD.

4. Mécanisme de technologie (MT) et Évaluations des besoins en technologie (EBT)

L MT et les EBT ont eu lieu dans le cadre du volet des négociations de la CCNUCC sur les transferts de technologies. Une analyse des EBT en 2009 a démontré que sur 70 EBT, 26% des technologies d'atténuation et 43% des technologies d'adaptation portent sur le secteur agricole et forestier^{xii}. L'accord de Cancun (COP16 en 2010) prévoit la création d'un Mécanisme de technologie (MT) composé d'un Comité exécutif de la technologie (TEC) et d'un Centre et réseau de technologie climatique (CTCN). Le TEC renforcera le développement et le déploiement de nouvelles technologies et le CTCN constituera le réseau de mobilisation qui fournit le soutien et les collaborations permettant de développer et de transférer les technologies. L'agriculture pourrait devenir un sujet de préoccupation thématique dans ce cadre si le financement est établi. Cette année, un groupe fait pression afin de mobiliser le MT.

Principaux enjeux et perspectives

Surveillance, déclaration et vérification (MRV)

Il n'est pas aisé d'évaluer, de surveiller et de vérifier toutes les réductions potentielles de GES dans le domaine de l'agriculture. Par ailleurs, le recours à ces pistes reste limité, même pour les pays développés. Par exemple, même si des groupes de propriétaires fonciers et de défense des intérêts des agriculteurs en Europe ont exercé

une pression énorme en faveur de l'intégration de l'agriculture et de l'affectation des sols au système d'échange de quotas d'émission de l'Union européenne (EU ETS), ils n'y sont pas parvenus en raison des problèmes de mesure. On observe déjà de sérieux problèmes de probité et de fraude dans les registres d'échange de quotas d'émissions. Il existe une méthode de normes pour la compensation volontaire du carbone (VCS) pour l'agriculture et les projets en cours, mais nous sommes probablement encore très loin de formaliser ces projets en programmes significatifs approuvés, c'est-à-dire comprenant des échanges publics de crédits carbone pour remplacer d'autres activités émettrices de gaz à effet de serre.

Sécurité alimentaire

Un premier nouveau moteur est l'attention accrue accordée à l'intensification durable de l'agriculture comme moyen de produire plus de denrées alimentaires par unité de terrain et réaliser des objectifs économiques, environnementaux et sociaux. Selon certains, le défi de nourrir neuf milliards de personnes, associé à la concurrence croissante pour la terre, l'eau et l'énergie, ainsi qu'aux effets du changement climatique, s'avère une véritable utopie. L'objectif n'est plus simplement de maximiser la productivité, mais de l'optimiser dans une perspective beaucoup plus complexe d'objectifs de production, d'environnement et de justice sociale^{xiii}. L'émergence de la sécurité alimentaire est donc en train d'être examinée dans plusieurs forums.

Les avantages des marchés du carbone pour l'agriculture

Tandis que la découverte de pistes permettant d'encourager la séquestration du carbone dans les sols au sein d'unités de production de

petits exploitants pourrait ouvrir un nouveau flux de revenus potentiels, les partisans d'une agriculture plus écologique et participative haussent le ton. Ils s'inquiètent notamment de l'augmentation des fonds consacrés à l'agriculture par le biais du climat, celle-ci risquant de stimuler l'accaparement des terres. Par ailleurs, Econexus s'est opposée à l'inclusion des sols dans les marchés de carbone. Ce point de vue souligne l'importance primordiale des écosystèmes résistants pour affronter le changement climatique, les pénuries d'eau et l'insécurité alimentaire^{xiv}. Le risque d'aggraver la volatilité des prix des denrées alimentaires et d'encourager la spéculation excessive est un autre problème qui a été soulevé^{xv}. Econexus a calculé que les changements d'utilisation des terres en raison des besoins de l'agriculture industrielle entraînent la production de bien plus de 18% des émissions mondiales par la combustion de biomasse en surface et la dissipation du carbone piégé dans les sols, tout en détruisant ou en détériorant la capacité des écosystèmes de réguler le climat. L'inquiétude est que l'autorisation de compenser les émissions en séquestrant du carbone dans les sols risque d'encourager l'application à grande échelle de technologies controversées, en particulier la (bio-)technologie du semis direct et le charbon à usage agricole^{xvi}. L'alternative proposée privilégie les approches écologiques locales et spécifiques au contexte d'un soutien durable qui rétablit la fertilité et améliore la productivité afin de développer la résistance au changement climatique, tout en réduisant les émissions.

Le rôle de l'adaptation

Les négociations étant axées principalement sur l'atténuation du changement climatique, les parties prenantes actives dans l'agriculture ont accordé moins d'attention à l'adaptation,

ce qui est étonnant, puisque cet aspect devrait aujourd'hui bénéficier de 50% du financement en matière de changement climatique. De nombreux groupes de la société civile craignent que l'accord sur la CCNUCC ne profite surtout aux partisans du discours axé sur la technologie, la production et la croissance économique^{xvii}, plutôt qu'aux discours axés sur l'agro-écologie et la participation, qui protégeraient les moyens de subsistance des petits exploitants et apporteraient une protection durable de l'environnement^{xviii}. Ces sujets importants – ainsi que l'inquiétude quant au fait que le financement de la lutte contre le changement climatique encourage l'accaparement de terres – ne sont généralement abordés que dans les débats concernant l'adaptation au climat. Toutefois, à mesure que l'adaptation attire plus de fonds, se multiplieront les opportunités pour les groupes de pression de s'engager et de promouvoir plus largement ces perspectives.

La vision de l'Afrique

Les groupes de pression en Afrique considèrent le fait d'aborder l'agriculture dans le cadre de la CCNUCC comme un problème majeur. En Afrique subsaharienne, l'agriculture, la sylviculture et l'affectation des sols (AFOLU en anglais, pour «agriculture, forestry and land use») sont considérés comme les secteurs les plus prometteurs de la finance du carbone. L'argumentation est la suivante:

- L'agriculture est l'épine dorsale des moyens de subsistance de l'Afrique.
- Un accord sur le changement climatique qui n'inclut pas l'agriculture, la sylviculture et les autres affectations des sols (AFOLU) ne constitue PAS UN ACCORD^{xix}.

Jusqu'à présent, l'Afrique a joué un rôle limité dans la COM et sur les marchés volontaires.

Plusieurs obstacles ont limité l'accès aux marchés du carbone, notamment:

- Le manque de structures de soutien de la part des pouvoirs publics
- L'insuffisance de l'infrastructure et la gouvernance médiocre
- L'expérience et les capacités limitées en matière de marchés du carbone
- Le champ d'application limité des projets AFOLU sous la houlette de la COM
- Le manque de développement industriel et les faibles facteurs d'émission du réseau en Afrique
- Le coût global élevé des transactions pour le développement de projets^{xx}.

Il existe cependant de nombreuses initiatives de soutien à la préparation d'activités REDD+ et de financement direct investi dans la région dans le cadre du Fonds Biocarbone de la Banque mondiale et à travers l'Initiative biocarbone africaine promue par le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC) et la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC)^{xxi}.

Actuellement, le marché du carbone est alimenté par les préférences des acheteurs et n'a témoigné que peu d'intérêt envers un soutien réel à l'éradication de la pauvreté et au développement durable dans les économies africaines, largement dépendantes de l'agriculture. De toute évidence, les pays africains les moins industrialisés emmagasinent déjà des quantités considérables de carbone dans leurs sols et leurs forêts. Les blocs régionaux du COMESA, de la SADC et de l'EAC sont convaincus que ces pays devraient

être reconnus et récompensés pour leur contribution à la lutte contre le changement climatique par l'agriculture durable, la gestion forestière et d'autres pratiques de protection de l'environnement^{xxii}.

La Déclaration de Nairobi sur le changement climatique de novembre 2008, adoptée par les ministres de l'Agriculture et de l'Environnement du COMESA, préconise d'inclure tous les types de biocarbone dans le régime de lutte contre le changement climatique après 2012. Elle observe aussi que le continent ne peut plus se permettre d'attendre et demande de changer les règles afin de mettre au point un accord post-Kyoto. Le COMESA, conjointement avec la SADC et l'EAC, a mandaté le Réseau d'analyse des politiques agricoles et alimentaires et des ressources naturelles (FANRPAN) pour mobiliser les organisations de la société civile (OSC) africaines dans le cadre de l'Initiative panafricaine de la société civile sur le changement climatique pour le dialogue sur les politiques (ACCID) et faciliter le dialogue autour de la proposition africaine en matière de biocarbone. L'objectif principal de ces dialogues est de mettre sur la même longueur d'ondes les OSC et les Gouvernements africains concernant l'approche adoptée par l'Afrique dans les négociations actuelles sur le changement climatique et au-delà.

Stratégies potentielles

Deux questions se sont mélangées et il est maintenant temps de les distinguer clairement. L'objectif général avant Copenhague était, pour beaucoup, de mettre l'agriculture à l'ordre du jour de la CCNUCC. L'autre question clé était d'obtenir des ressources financières afin de créer des stimulants et un système de mise en œuvre cohérent, étayé par des connaissances. À plusieurs égards, le premier point a été réalisé et les questions relatives au changement

climatique sont devenues beaucoup plus visibles et sont explorées dans plusieurs forums. Le deuxième point s'avère plus problématique. Il faudrait peut-être accorder plus d'attention à la piste des NAMA, une composante potentiellement agricole du mécanisme de technologie, en visant l'objectif à plus long terme de mettre sur pied un mécanisme de type REDD comportant des clauses de sauvegarde. De plus, il convient de suivre de près le nouveau Mécanisme de technologie pour voir s'il ouvre des opportunités.

La stratégie principale des groupes de pression a été un mécanisme de type REDD pour l'agriculture. Il est très improbable que la prochaine Conférence des Parties (COP) à Durban, plus tard cette année, aboutisse à un accord sur un mécanisme de financement systématique – qui pourrait être similaire ou intégré à une approche REDD – des réductions des émissions de GES associées à l'agriculture. Les préparatifs sont actuellement à l'arrêt en raison du texte sur la LCA, qui posait problème du point de vue des règles du commerce. À Cancun, il était prévu de poursuivre la rédaction du texte afin d'y inclure des activités de réduction des émissions agricoles dans les NAMA, voire de les ajouter au langage de REDD ou REDD+^{xxiii}. En fait, l'effet escompté est d'optimiser l'atténuation et l'adaptation des terres par les approches basées sur le paysage combinant à la fois l'agriculture et la sylviculture^{xxiv}.

Il est toutefois établi que le développement de la piste des NAMA nécessiterait l'adoption et le développement de systèmes MRV et de stimulants pour les activités agricoles.

Les groupes de pression pour l'agriculture utilisent REDD+ comme modèle et cette expérience d'apprentissage utile a créé un élan. Le calendrier de REDD a progressé à Cancun.

En effet, les accords comportent des textes spécifiques demandant aux pays en voie de développement de préparer des stratégies, de développer des niveaux de référence et de créer des systèmes de surveillance pour REDD+, ainsi qu'un programme de travail de l'OSCST, qui doit être établi pour s'occuper des moteurs et des méthodologies, et l'exploration d'options de financement de REDD+ au titre de l'AWG-LCA. Toutefois, dans la communauté REDD, certains craignent que le calendrier agricole moins développé ne ralentisse les progrès de l'initiative REDD au sein des négociations, malgré les liens conceptuels et politiques évidents entre l'agriculture et la sylviculture. En même temps, l'agriculture est différente par «ses taux d'émission de méthane et d'oxyde azoteux plus élevés, son potentiel inférieur de séquestration du carbone, sa plus grande réversibilité, ses problèmes de sécurité et de commerce délicats sur le plan politique [et] le coût plus élevé des transactions impliquant de nombreux propriétaires et des stimulants complexes»^{xxv}.

Une approche multipistes plus modérée commence à se manifester parmi les groupes de pression axés sur l'agriculture. Une stratégie à moyen terme serait de jeter un pont entre les approches séparées des secteurs de l'agriculture et de la sylviculture. Les contextes des pays développés et en voie de développement pourraient aider à intégrer les activités d'affectation des sols à la CCNUCC d'une manière significative, susceptible d'optimiser l'atténuation et l'adaptation au changement climatique tout en améliorant la sécurité alimentaire^{xxvi}. Une approche intégrée permettrait une meilleure gestion des compromis et des synergies. Le GCRAI et le Partenariat pour l'étude scientifique du système terrestre (ESSP) proposent les mesures suivantes:

le développement d'une vision partagée par les experts techniques, les décideurs politiques et les praticiens; l'analyse des options d'atténuation prioritaires et leurs effets; la coordination des efforts et des flux financiers croissants, tout d'abord sous la direction de bailleurs de fonds clés qui investissent par le biais d'accords bilatéraux et du programme multilatéral. Cette approche pourrait étayer de nouveaux progrès concernant les NAMA et le Mécanisme de technologie.

Ces approches font partie d'une intensification durable favorisant l'atténuation des changements climatiques et la sécurité alimentaire, comme une approche basée sur les connaissances, plutôt qu'une approche intensive en ressources^{xxvii}. Des organismes de développement lanceront probablement des approches multipistes à l'extérieur du cadre du développement. À Cancun, par exemple, le président de la Banque mondiale a annoncé la création du Fonds vert pour le climat, un fonds de plusieurs millions destiné à aider les pays en voie de développement à mettre en place leurs propres marchés du climat, et a défendu avec conviction l'intégration dans ces marchés des activités d'atténuation agricoles, dont la séquestration du carbone dans les sols. Plusieurs bailleurs de fonds – dont les États-Unis, l'Australie, l'UE, la Norvège, le Royaume-Uni, l'Allemagne et le Japon – ont promis de participer.

En dehors de la CCNUCC, d'autres processus politiques et initiatives de recherche associées à l'échelle planétaire sont en cours. La Feuille de route de l'action de la Conférence sur l'agriculture, la sécurité alimentaire et le changement climatique a été entamée à La Haye en 2010 et se poursuivra à l'occasion de sa deuxième conférence, prévue au Vietnam en 2012.



© Petterik Wiggers, Panos

Un cycliste longe un bassin d'eau provenant de la fonte de la calotte glaciaire du Kilimandjaro

Une initiative de recherche importante associe l'Alliance mondiale de recherche sur les gaz à effet de serre en agriculture au Programme de recherche sur le changement climatique, l'agriculture et la sécurité alimentaire (CAFS) du CGIAR au Partenariat pour l'étude scientifique du système terrestre (ESSP). En outre, la Commission sur l'agriculture durable et le changement climatique, une initiative du CAFS, avec un financement supplémentaire de la Plateforme mondiale des donateurs pour le développement rural (GDPRD), a également été mise en place. Cette commission identifiera les changements de politiques et les mesures

nécessaires pour aider le monde à développer une agriculture durable face au changement climatique. Enfin, au sein du processus Rio+20, il sera peut-être possible de tirer profit de tout résultat positif: le rapport du Secrétaire général de l'ONU reconnaît que «l'agriculture est un secteur essentiel pour la réduction de la pauvreté et pour le passage à des sociétés durables» et qu'une action d'envergure est nécessaire pour développer des systèmes de production offrant un revenu et des moyens d'existence décents et réduisant simultanément les émissions, consommant moins d'eau et préservant la fertilité des sols et la biodiversité^{xxviii}.

Notes:

- ⁱ Il n'y a cependant pas de consensus au sujet de la faisabilité économique de la mesure des transformations du carbone dans le sol sur de longues périodes ou de l'attribution des changements à la gestion des terres, mais certains travaux novateurs sont annoncés, voir Wollenberg, E. et Negra, C. 2011 Next steps for climate change mitigation in agriculture. CCAFS Policy Brief No2 CGIAR Research Program on Climate Change, Agriculture and Food Security (CCAFS). Copenhague. www.cafs.cgjar.org; et Centre international de la pomme de terre. Measuring soil carbon as a tool for mitigating climate change (sans date).
- ⁱⁱ Voir FAO, 2010 Towards a Work programme on Agriculture. A submission to the AWGLCA by FAO
- ⁱⁱⁱ Hedger, M et T Tanner (2008) Does climate change alter the agenda for the bottom billion? IDS In Focus Issue 03 Concern for the Bottom Billion mars 2008. www.ids.ac.uk.
- ^{iv} Wollenberg, E. Campbell BM, Holmgren P, Seymour F, Sibanda L et von Braun J 2011 Actions needed to halt deforestation and promote climate-smart agriculture. CCAFS Policy Brief no4 CGIAR Research Program on Climate Change, Agriculture and Food Security (CCAFS). Copenhague. www.cafs.cgjar.org
- ^v Voir FCCC/KP/AWG/2010/6/Add.2
- ^{vi} Coalition on Agricultural greenhouse gases (C-AGG) 2011 Post Cancun /COP16 Perspectives on Agricultural issues within the UNFCCC.
- ^{vii} 2020 Focus, Note d'information: Agriculture et changements climatiques: un Programme pour les Négociations de Copenhague. IFPRI.
- ^{viii} Le Plan d'action de Bali, signé à la COP13 de Bali, a mis en place deux voies de négociation en deux groupes de travail spéciaux (AWG – Ad-hoc Work Groups) : le premier inclut les pays en voie de développement dans l'Action Concertée à Long Terme (LCA) et le second est axé sur les pays développés et le Protocole de Kyoto (KP).
- ^{ix} Ellis, J. et Kamel, S. (2007) Overcoming Barriers to Clean Development Mechanism Projects, Paris: OCDE/COM/ENV/EPOC/IEA/SLT
- ^x Pour une agriculture intelligente face au climat : Politiques, pratiques et financements en matière de sécurité alimentaire, d'atténuation et d'adaptation, Rome : FAO
- ^{xi} FAO 2010 Pour une agriculture intelligente face au climat
- ^{xii} FCCC/AWGLCA/2011/INF1 Compilation d'informations sur les mesures d'atténuation appropriées au niveau national que doivent prendre les Parties non visées à l'annexe I à la Convention 18 mars 2011.
- ^{xiii} Godfray, C/J/ et al 2010 Food security the challenge of feeding 9 billion people Science 12-02-10 vol 327 no 5967 pp 812-818
- ^{xiv} Paul, H, A Ernstring, S. Simono, S Gura and A Lorch (2009) Agriculture and Climate Change: real problems, false solutions. Rapport publié pour la COP15 à Copenhague, CNUCC www.econexus.info
- ^{xv} Institute for Agriculture and Trade Policy 2011 Five reasons carbon markets won't work for agriculture. avril 2011, ainsi que GAIA Foundation Briefing April 2011. Clear as Mud: why agriculture and soils should not be included in carbon offset schemes.
- ^{xvi} Ensor J, A Ernstring, S.Gura et H Paul Agriculture and soils in carbon trading. Practical Action. Econexus et Biofuelwatch
- ^{xvii} Thompson, J. E Millstone, E. Scoones, A.Ely, F Marshall, E Shah et S Stagl (2007) Agri-food system dynamics: pathways to sustainability in an era of uncertainty STEPS Working Paper 4 Brighton STEPS Centre
- ^{xviii} Voir par exemple Econexus et Biofuelwatch The carbon market dream: millions of offsets from land-use sinks. Briefing for the Cancun Climate Negotiations, novembre 2010. Quelques principes vitaux en matière de biodiversité pour le débat sur le climat.
- ^{xix} FANRPAN 2008, Présentation Powerpoint « The Africa Biocarbon Initiative », Francis Hale.
- ^{xx} Ecoscurities 2009 Land and Climate Change Finance in central Africa. Rapport au Mécanisme mondial de l'UNCCD.
- ^{xxi} FANRPAN 2008, Présentation Powerpoint «The Africa Biocarbon Initiative», Francis Hale.
- ^{xxii} *ibid.*
- ^{xxiii} Coalition on Agriculture Greenhouse Gases (C-AGG) Agriculture in the YNFCCC: Post Cancun/ COP16 perspectives on Agricultural Issues within the UNFCCC, janvier 2011.
- ^{xxiv} Coalition on Agricultural greenhouse gases (C-AGG) 2011 Post Cancun /COP16 Perspectives on Agricultural issues within the UNFCCC.
- ^{xxv} Negra, C. and Wollenberg E 2011. GCRAI et ESSP 2011 Lessons from REDD+ for Agriculture CCAFS Policy Brief. Programme de recherche du GCRAI sur le changement climatique, l'agriculture et la sécurité alimentaire (CCAFS), Copenhague.

www.ccafs.cgiar.org.

^{xxxvi}ibid.

^{xxxvi}Coalition on Agricultural greenhouse gases (C-AGG) 2011 Post Cancun /COP16 Perspectives on Agricultural issues within the UNFCCC.

^{xxxvii}AGNU A/CONF.216/PC/7 22-12-10 Comité préparatoire de la Conférence des Nations unies sur le développement durable (CNUDD) Deuxième session, 7-8 mars 2011. Objectifs et thèmes de la CNUDD. Rapport du Secrétaire général.

Remerciements:

Ce Point Info a été rédigé par **Merylyn Hedger** du **Future Agricultures Consortium**. **Beatrice Ouma** et **Elaine Mercer** sont les rédactrices en chef. Pour en savoir plus au sujet de cette série de Points Infos, visitez www.future-agricultures.org

Future Agricultures Consortium vise à encourager un débat critique et un dialogue politique sur l'avenir de l'agriculture en Afrique. Le Consortium est un partenariat entre plusieurs organisations africaines et anglaises axées sur la recherche. Secrétariat de Future Agricultures Consortium, Université du Sussex, Brighton BN1 9RE, Royaume-Uni.

T +44 (0) 1273 915670 **E** info@future-agricultures.org

Future Agricultures invite les lecteurs à citer ou à reproduire ses documents dans leurs propres publications. En échange, Future Agricultures Consortium demande d'être cité en référence et de recevoir une copie de ladite publication.

Funded By



Les opinions exprimées ne reflètent pas nécessairement les politiques officielles du gouvernement britannique.